

LA VENERABLE MERE D'YOUVILLE PROTEGE CONTRE LE FEU.

Lors de l'incendie de l'église de la Côte St-Paul, Montréal, un paroissien, M. J. N. Leduc, fit placer par M. le curé Brisset une image de la Vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises, sur la porte du presbytère menacé par l'incendie.

"N'ayez crainte, avait-il dit à M. le curé; placez cette image ici, en indiquant la porte du presbytère, et il n'y a pas de danger. J'en ai déjà eu des preuves manifestes."

Aux citoyens qui s'apprêtaient au déménagement de l'ameublement du presbytère, M. Leduc fit rebrousser chemin en leur disant que malgré le danger apparent, il n'y avait rien à craindre, car l'image de Mme d'Youville était là comme sauvegarde.

Les flammes ne firent que lécher la corniche du presbytère sans causer de dommages considérables.



MEMOIRE DE M. DE LA VERENDRYE.

(suite)

Le quinze octobre, sont arrivés neuf canots du fort de Maurepas, Cris et Assiniboils qui demandèrent à parler; l'après midi j'ay tenu le conseil dans ma chambre avec tous les chefs qui se sont trouvés icy; le chef Cris chargé de la parole des deux nations me dit:

PREMIERE PAROLE.

Nous t'avons déjà mandé plusieurs fois que nous avions le cœur malade, et que nous ne cessions de pleurer la mort de ton fils et des françois, que nous y étions plus sensibles que si nous eussions été tués nous mêmes; que nous sommes dans le dessein de nous venger, et que nous venons t'inviter de venir à notre tête, si tu ne peux marcher, nous te porterons; nous invitons aussi la Colle et tous les Cris et Mousouis, il y a déjà *huit cents hommes* Cris et Assiniboils rendûs à la pointe du Bois fort qui nous attendent.

SECONDE PAROLE.

Mon Père, nous sommes bien malheureux de ce que la mort des françois retarde la joye que nous aurions tous, d'avoir un fort dans le lac Oûinipigon, comme tu nous l'avois promis, pour y trouver nos besoins et celui de nos familles, c'est ce qui nous excite encore à nous venger.

TROISIEME PAROLE.

Mon Père, nous te demandons en grâce de nous accorder pour l'hivernement, un de tes enfans au fort de Maurepas, et de nous per-